



Le Comité de parents Marie-Victorin

info@cpmv.ca

13, Rue Saint-Laurent Est, Longueuil, J4H 4B7

Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Avis aux membres de la commission

Le Comité de parents de Marie-Victorin est particulièrement concerné par cette question qui suscite de nombreuses réactions. Les contributions de nos quelque 80 000 parents ont nourri des réflexions riches et diversifiées.

Malgré le délai limité, plusieurs parents ont tenu à partager avec vous le fruit de nos réflexions, issues de sondages internes, de discussions en plénière et de nombreux échanges au fil des dernières années.

Consultation des parents

Tout d'abord, nous aimerions signaler aux instances que les consultations portant sur nos écoles, la Loi sur l'instruction publique (LIP) ou le cadre pédagogique se tiennent malheureusement trop souvent en septembre ou durant l'été. Or, la LIP prévoit des entités spécialement formées pour représenter les parents et proposer des pistes d'amélioration pour nos écoles et leur fonctionnement : les comités de parents. Cependant, cette loi stipule que ces comités ne peuvent être pleinement opérationnels avant le mois d'octobre.

Ainsi, nous, parents de Marie-Victorin, apprécierions vivement que cela soit pris en compte pour les futures consultations. Celles-ci devraient idéalement se tenir entre octobre et juin.

Une loi encadrant l'utilisation... ou outillant les milieux?

Un élément central ressort des nombreuses interventions que nous avons recueillies : il est essentiel d'outiller les écoles, tant en termes de flexibilité dans le cadre applicable qu'en termes de recommandations appuyées par la science. Une loi en ce sens, tout en laissant aux différents milieux (CSS, écoles, classes) la possibilité d'agir selon le principe de subsidiarité — c'est-à-dire que les décisions se prennent au niveau le plus approprié — nous semble la solution la plus logique.

- Clarification des droits des enseignants, des directions et des écoles.
- Inclusion des enjeux de santé et de sécurité dans les cours de CCQ.
- Cadre d'utilisation des technologies de l'information (T.I.) comme outil d'enseignement, basé sur des données scientifiques (ex. : temps d'écran alloué par élève, utilisation comme récompense, présentation de publicités non souhaitées, etc.).
- Toute réglementation doit être cohérente (entre ce qui est enseigné et ce qui est présenté ou demandé à l'élève) et adaptée à l'âge de l'enfant.
- Outiller les milieux pour gérer les enjeux d'intimidation liés aux médias sociaux.



Il serait extrêmement pertinent de donner aux milieux — directions, enseignants et parents, via le conseil d'établissement, l'instance démocratique prévue par la loi — une réelle marge de manœuvre pour établir des règlements adéquats. Mais pour cela, il est impératif de les outiller convenablement et de leur confier un mandat clair.

Cellulaires

Concernant l'usage des cellulaires à l'école, plus des trois quarts des parents sont favorables à une utilisation limitée uniquement après les heures de classe. L'argument de la sécurité, souvent évoqué pour justifier leur utilisation, a été largement rejeté par les parents.

Ces derniers se montrent également stricts quant aux sanctions. Ils soutiennent la possibilité pour les écoles de saisir les téléphones portables, que ce soit pour la durée d'un cours, d'une journée ou même d'une semaine. Toutefois, les écoles n'ont pas encore la liberté d'appliquer ces mesures par crainte de possibles poursuites judiciaires.

Plus de la moitié des parents rejettent totalement l'utilisation du cellulaire en classe, tandis que 30 % estiment qu'il pourrait être utilisé de manière très encadrée, exclusivement à des fins pédagogiques. Il ressort de manière générale que l'usage des cellulaires devrait être formellement interdit dans les écoles primaires. Au secondaire, un enseignement spécifique sur les enjeux de santé, de santé mentale et de sécurité liés à l'utilisation des cellulaires devrait être mis en place.

Ordinateurs et tablettes

Les parents sont également très clairs : l'usage des appareils informatiques en milieu scolaire devrait être considérablement réduit. Plus de la moitié d'entre eux souhaitent que leur utilisation soit complètement proscrite au primaire, à l'exception d'une initiation structurée en 6^e année pour préparer les élèves au secondaire.

Il est également recommandé que l'enseignement par ces moyens soit limité aux situations où il est indispensable et ne peut être assuré autrement.

Les parents appellent à une plus grande cohérence : les méthodologies des enseignants sont souvent contradictoires, certains utilisant des outils de communication qui obligent les élèves à se connecter quotidiennement. De plus, les ordinateurs sont fréquemment utilisés comme un outil de récompense, ce qui n'est pas perçu comme approprié.

La durée d'utilisation des écrans devrait être en adéquation avec les recommandations de santé basées sur les recherches, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Un bilan ou un "budget" du temps d'exposition aux écrans devrait être mis en place afin d'assurer un suivi régulier.

Les parents reconnaissent qu'il est essentiel que les enfants développent des compétences liées à l'utilisation de ces nouveaux outils. Toutefois, cela doit s'accompagner d'un enseignement complet sur les enjeux sociaux, sécuritaires, moraux, la pensée critique, ainsi que sur les questions d'intimidation. Une application cohérente de ces enseignements, appuyée par des données probantes, doit être assurée dans tout le milieu scolaire.

Écrans de diffusion (télévision ou autres)

Les parents insistent sur le fait que les services de garde ne devraient jamais utiliser de téléviseurs, sauf dans des cas exceptionnels. Par ailleurs, il est important d'interdire l'usage de téléviseurs pendant les moments de collation, de dîner ou lors de toute autre activité de récompense.



De plus, les vidéos provenant des plateformes de diffusion sont souvent accompagnées de publicités ou de messages commerciaux qui sont exposés aux enfants sans précaution adéquate. Cela soulève des préoccupations importantes quant à l'impact de ces contenus non filtrés sur les jeunes.

Commentaires généraux

Les parents nous ont partagé des centaines de commentaires inspirants. En voici quelques-uns :

- Tous les écrans sont trop utilisés à l'école ou dans les services de garde.
- Les remplacements de personnel se traduisent souvent par la présentation de vidéos, plutôt que par du contenu pédagogique.
- Il n'y a aucune raison de sécurité justifiant qu'un enfant ait besoin d'un cellulaire à l'école (à l'exception des enfants ayant des besoins particuliers - EHDA).
- Les enseignants supposent que les élèves ont un accès complet à un ordinateur à la maison, ce qui représente un problème majeur.
- Il est nécessaire de mettre en place un enseignement multisectoriel sur la vie avec les technologies de l'information.
- Il faut dissocier les écrans (tous types confondus) du concept de récompense.
- Les compétences en socialisation, en échange et en collaboration doivent être renforcées pour compenser l'emprise des médias technologiques.
- Plusieurs outils pédagogiques électroniques incluent des éléments de réseaux sociaux (ex. : pouces, "j'aime", etc.), ce qui peut engendrer une dérive et créer un besoin inapproprié.
- Le temps total d'utilisation des écrans à l'école devrait être mesuré, suivi et ajusté pour laisser une marge à l'utilisation à domicile, tout en respectant les recommandations de santé.
- L'usage des cellulaires au primaire devrait être proscrit.
- Toute plateforme de suivi ou de communication doit être facilement accessible via un site web et ne doit jamais obliger l'usage d'un cellulaire.
- L'utilisation d'outils hyper interactifs (comme NetMath) favorise une gratification instantanée, similaire aux mécanismes des réseaux sociaux. Ces outils, ou leur usage, devraient être encadrés.
- Une uniformisation des outils et des recommandations est souhaitable, mais une réglementation nationale rigide pourrait freiner l'émergence de bonnes pratiques locales. Une nouvelle réglementation formelle pourrait également augmenter la charge de travail des enseignants et du personnel sans bénéfice significatif.

Nous tenons à remercier sincèrement les membres de la commission parlementaire pour l'attention portée à nos préoccupations et recommandations. Nous espérons que nos réflexions, issues d'une large consultation auprès des parents, sauront éclairer vos travaux et contribuer de manière constructive à l'évolution des pratiques en milieu scolaire. Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information ou échange plus approfondi sur les sujets abordés.

Dans l'attente de vos conclusions, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Les parents du Comité de parents du Centre de services scolaire Marie-Victorin.